



Bulletin N° 07 - 20 avril 2021

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE :

- **Mildiou : situation sur le terrain.**

Présence de repousses sur une partie des tas de déchets non gérés ! Il est plus qu'urgent de gérer les tas de déchets de pomme de terre !

- **La sensibilité variétale au mildiou**
- **Le réseau de stations météo**
- **Second TO limaces : activité toujours faible.**
- **Rejoignez le réseau de piégeage des limaces !**



Parcelle plantée à Wormhout (59)

Photo : C.Haccart—CA 59/62

OBSERVATIONS : 10 tas de déchets et 5 parcelles ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, les plantations ont repris depuis la fin de semaine dernière et battent leur plein depuis hier dans tous les secteurs, de nombreux chantiers sont en cours. A ce jour, certains producteurs terminent ou ont déjà terminé les plantations, alors que d'autres viennent de démarrer ou vont démarrer cette semaine (notamment en frais et en chair ferme). On estime aujourd'hui que près de 50% des parcelles sont implantées. Préparations de sols et implantation de la culture se déroulent dans de très bonnes conditions, les structures sont bonnes et les sols commencent doucement à se réchauffer. Les chantiers de plantations vont pouvoir se poursuivre toute la semaine à la faveur d'une météo sèche, avec des températures moins froides le matin et jusqu'à 16°C l'après-midi.

Dans les départements Picards, les gelées matinales accompagnées de la pluie le week-end du 10-11 avril ont refroidi les terres et ces dernières ont eu peine à se ressuyer. Si les plantations sur les secteurs du Noyonnais, Soissonnais, Saint-Quentinois, Laonnais et de la zone Maritime étaient déjà bien avancées la semaine dernière, essentiellement en pommes de terre féculières et d'industrie, le démarrage s'est fait timidement vendredi dernier sur le Vermandois et le Santerre. A cette date, il était relevé en région du Santerre 7 à 8 °C en lit de plantation et 12 °C au sol (Cf. photo ci-dessous). A la faveur de la semaine à venir, plus ensoleillée, annoncée par Météo France, les chantiers de plantation en plants, consommation frais et chair ferme vont s'organiser.



Chantier de plantation le vendredi 16 avril—secteur Santerre.

Photo : (G. Trimpeneers—GC Pomme de terre)



MILDIU:

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

Pour le moment, les repousses sont encore peu présentes sur les tas de déchets, le froid de ces dernières semaines ayant ralenti leur développement. 3 tas sur les 10 observés cette semaine montrent des repousses assez peu développées et souvent brûlées par le gel.

Pour le moment, la végétation reste saine, les conditions climatiques froides et sèches n'ont pas été favorables au mildiou ces dernières semaines et ne devraient pas l'être dans les jours à venir (temps sec, hygrométrie peu élevée, fraîcheur matinale).

N'attendez pas que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !

Dans les départements du Nord et du Pas de Calais,

5 tas de déchets non gérés ont été observés cette semaine.

Seul un tas présente quelques repousses touchées par le gel à West Cappel (59).

Des tas de déchets et d'écarts de triage sans végétation sont signalés à Wormhout, Rexpoede (59), Arleux en Gohelle et Méricourt (62).

Dans les départements Picards,

Deux tas de déchets avec présence de repousses sont recensés à Bouchoir (80).

D'autres tas situés à Parvillers le Quesnoy, Cayeux en Santerre et Hangest en Santerre (80) ne présentent pas de végétation.



Tas de déchets sans repousses à Méricourt (62)

Photo : C.Haccart CA 59/62



Tas de déchets avec repousses en partie brûlées par le gel à West Cappel (59)

Photo : C.Haccart—CA 59/62

LA SENSIBILITE VARIETALE VIS-À-VIS DU MILDIU

La prise en compte de la sensibilité de vos variétés vis à vis du mildiou du feuillage est un critère essentiel dans le raisonnement de la lutte contre maladie.

De nombreux essais au champ ont été menés (par le SRAL, la FREDON, Arvalis Institut du Végétal...) pour estimer la sensibilité au mildiou des variétés les plus couramment implantées dans notre région et suivre l'évolution des résistances dans le temps.

Périodes et niveaux de sensibilité

Pour chaque variété, deux périodes de sensibilité sont définies :

- **La sensibilité aux attaques précoces**, caractérise le comportement de la variété en début d'épidémie.
- **La sensibilité en phase épidémique**, caractérise le comportement de la variété en phase de pression mildiou importante.

Pour chaque période, trois niveaux de sensibilité peuvent être attribués :

- **S** = sensible
- **I** = intermédiaire
- **R** = résistante

Seuil de nuisibilité et sensibilité variétale

Dans le modèle Miléos®, le seuil de nuisibilité diffère en fonction de la sensibilité variétale. Les variétés classées intermédiaires et résistantes ont un seuil de déclenchement (POIDS de contamination) plus élevé que les variétés sensibles.

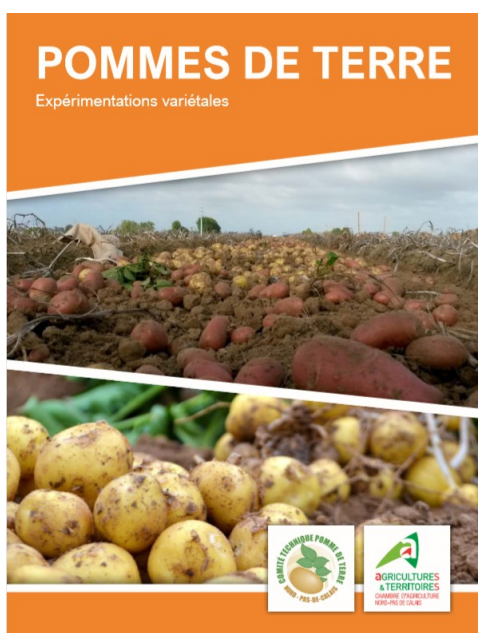
La sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercule et inversement. Pour les variétés résistantes au mildiou du tubercule, quelques traces de mildiou sur feuillage en fin de saison auront peu d'incidences sur la qualité de la récolte.

Vous trouverez également de nombreuses informations sur la sensibilité variétale aux différentes maladies et ravageurs ainsi que la rusticité d'un panel de variétés testées par la Chambre d'agriculture du Nord pas de Calais dans la plaquette « expérimentation variétale 2020 » (cliquer sur l'image de gauche).



Essai variété en situation de contamination naturelle

Photo : Arvalis Institut du Végétal



Variété	Sensibilité variétale aux maladies et ravageurs									
	Maladie	Maladie	Maladie	Maladie	Maladie	Maladie	Maladie	Maladie	Maladie	Maladie
AGATA	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 2	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 3	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 4	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 5	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 6	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 7	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 8	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 9	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 10	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 11	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 12	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 13	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 14	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 15	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 16	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 17	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 18	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 19	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 20	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 21	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 22	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 23	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 24	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 25	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 26	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 27	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 28	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 29	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 30	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 31	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 32	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 33	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 34	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 35	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 36	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 37	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 38	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 39	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 40	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 41	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 42	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 43	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 44	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 45	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 46	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 47	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 48	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 49	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 50	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 51	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 52	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 53	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 54	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 55	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 56	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 57	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 58	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 59	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 60	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 61	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 62	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 63	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 64	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 65	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 66	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 67	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 68	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 69	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 70	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 71	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 72	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 73	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 74	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 75	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 76	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 77	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 78	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 79	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 80	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 81	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 82	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 83	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 84	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 85	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 86	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 87	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 88	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 89	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 90	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 91	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 92	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 93	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 94	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 95	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 96	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 97	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 98	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 99	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
AGATA 100	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R

Sensibilité des variétés vis à vis du mildiou

Variété	Niveau de Sensibilité
Adora	S
Agata	S
Agria	S
Alaska	S
Allians	R
Alouette	R
Amigo	S
Amandine	S
Aminca	S
Amyla	I
Anaïs	S
Annabelle	S
Anosta	I
Apollo	S
Astérix	S
Atlas	S
Axelle	S
Babette	S
Béa	S
Belle de Fontenay	S
Bernadette	S
BF 15	S
Bintje	S
Bleue d'Auvergne	S
Caesar	I
Canelle	S
Carlita	S
Carolus	R
Carrera	S
Challenger	S
Charlotte	S
Charmante	S

S = Sensible

I = Intermédiaire

R = Résistante

Variété	Niveau de Sensibilité
Chérie	S
Cicéro	I
Cirielle	S
Concorde	S
Concurrent	S
Cyrano	I
Daisy	S
Dali	S
Désirée	I
Ditta	S
Donald	S
Duchesse	S
Eden	R
Eersteling	S
Elkana	S
Elodie	S
Estima	I
Europa	S
Exquisa	I
Felsina	I
Florice	S
Fontane	S
Franceline	I
Frégate	S
Fridor	R
Fresco	S
Galante	S
Gasoré	R
Gourmandine	S
Innovator	S
Institut de Beauvais	S
Jaerla	S
Jelly	S
Juliette	I
Justine	S
Kaptah Vandel	S
Kardal	R

Sensibilité des variétés vis à vis du mildiou

Variété	Niveau de Sensibilité
Kennebec	S
Kerpondy	I
Lady Bianca	S
Lady Anna	S
Lady Bianca	S
Lady Christl	S
Lady Claire	S
Lady Olympia	S
Lady Rosetta	S
Laura	S
Liseta	S
Laurette	S
Lizen	I
Maestro	I
Magnum	I
Manna	S
Makhai	R
Manon	S
Marabel	S
Markies	I
Marquise	S
Monalisa	S
Mondial	S
Naturella	R
Nicola	S
Novita	S
Obélix	S
Océania	S
Ondine	S
Opaline	S
Ostara	S
Passion	R
Platina	S

Variété	Niveau de Sensibilité
Pomfine	S
Pompadour	S
Première	S
Producent	R
Raja	I
Ramos	S
Ratte	S
Red pontiac	S
Remarka	S
Résy	I
Rodéo	S
Rosa	S
Rosabelle	S
Roseval	S
Rosine	S
Royal	S
Russet Burbank	S
Safrane	S
Samba	I
Santana	I
Saskia	S
Saturna	I
Shepody	S
Sirco	S
Sirtéma	S
Soléia	R
Spunta	S
Stemster	S
Taisiya	S
Tresor	S
Vénouska	S
Victoria	S
Violette	S
Vitelotte	S
Vivaldi	S
Voyager	I

S = Sensible

I = Intermédiaire

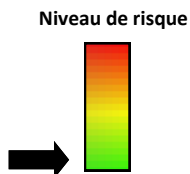
R = Résistante

LE RESEAU DE STATIONS METEO :

Vous trouverez sur les cartes ci-dessous la localisation des stations météo pour lesquelles Mileos® calcule les risques mildiou dans le cadre du BSV (à l'exception des stations de Le Quesnoy, Clairmarais et Pleine Selve qui ne sont pas rattachées à Mileos®).



LIMACES :



SEUIL INDICATIF DE RISQUE :
4 limaces par m² (1m² = 4 pièges).

La société DeSangosse met en place un réseau de piégeage des limaces en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré.

Le réseau de piégeage 2021 est composé de **19 parcelles présentant pour la plupart un risque limace avéré.**

Les relevés des pièges sont réalisés chaque semaine par les agriculteurs eux mêmes et selon un protocole harmonisé.

Résultats du second Piégeage TO

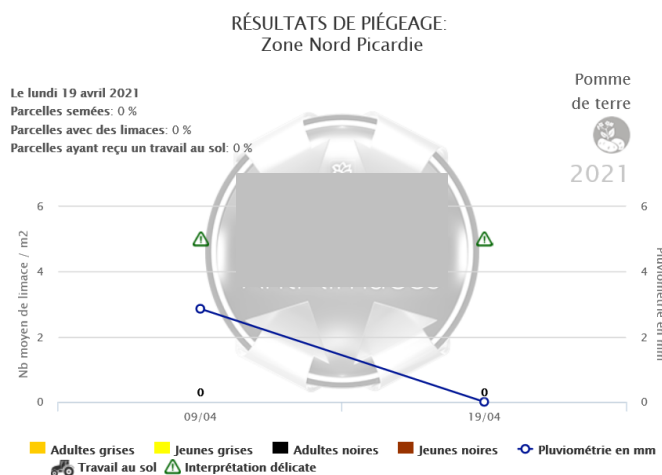
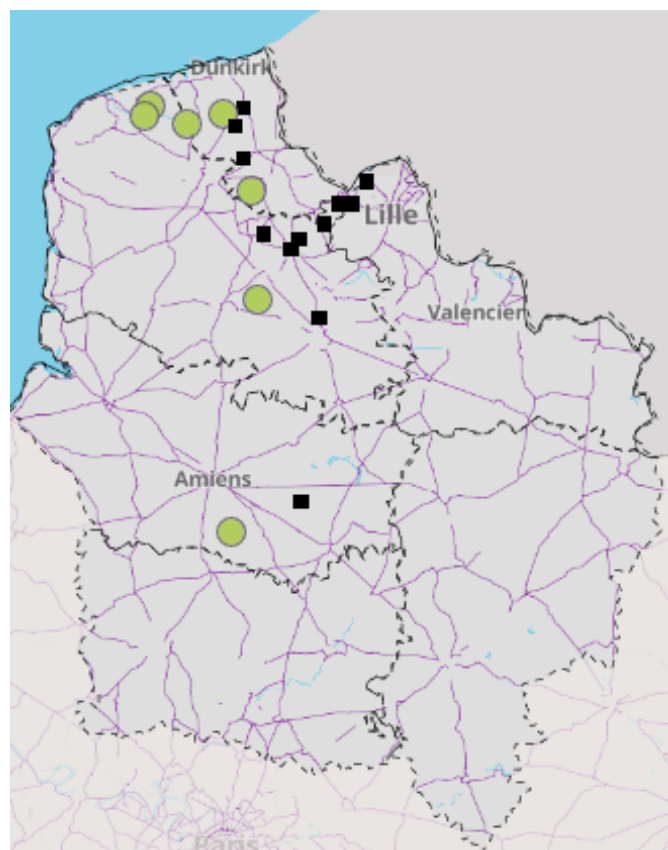
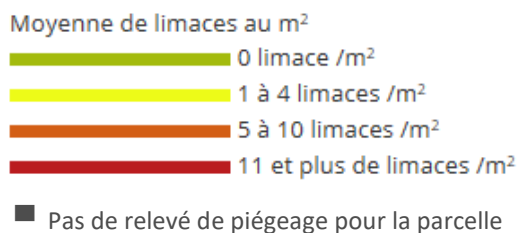
Après le premier piégeage TO réalisé le **vendredi 9 avril matin qui avait révélé un faible activité des limaces** (15% des parcelles piégées présentaient des limaces en nombre inférieur au seuil indicatif de risque, les piégeurs pomme de terre ont effectué un second piégeage TO ce lundi 19 avril.

Le TO est un piégeage précoce qui permet d'avoir un état des populations avant les plantations.

6 parcelles ont fait l'objet d'un relevé cette semaine, **aucune limace n'a été observée sous les pièges, le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.**

Les résultats de cette deuxième observation en pomme de terre viennent confirmer le **risque limaces faible de ce début de campagne en parcelles à risques.**

En effet, les conditions climatiques de ce début de printemps ont été globalement sèches et froides et n'ont pas favorisé l'activité des limaces.



⊗ Les piégeurs ont retiré leurs pièges, le piégeage reprendra courant juin au stade « 50% de couverture du rang ».

REJOIGNEZ LE RESEAU DE PIEGEAGE DES LIMACES !



Vous avez des dégâts dans vos pommes de terre à cause des limaces ?

Devenez piègeurs de limaces!

DE SANGOSSE organise, en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré, un réseau de surveillance de l'activité des limaces en pommes de terre sur votre secteur.

Les observations hebdomadaires débutent à la mi-juin pour évaluer l'activité du ravageur et elles se poursuivent jusqu'à la récolte en septembre.

L'objectif étant d'estimer les populations présentes dans vos parcelles pour intervenir si le seuil indicatif de risque est atteint, afin d'éviter de constater des dégâts sur les tubercules à la récolte.

Chaque piègeur qui rejoint le réseau bénéficie d'une formation et du matériel de piégeage nécessaire (un kit de piégeage composé de 4 pièges, 4 jalons et un pluviomètre) qui est envoyé directement sur l'exploitation.

Les observations sont ensuite à réaliser une fois par semaine, le lundi matin (elles consistent à compter les limaces présentes sous les 4 pièges), afin de communiquer les résultats via une application à l'Observatoire.

En fin journée, chaque participants reçoit la synthèse de l'activité du jour par mail avec un accès directement à la cartographie en ligne des résultats ou via l'application.



Si vous avez déjà constaté des dégâts de limaces dans vos parcelles et que vous êtes intéressé par la démarche, contactez Christine HACCART—Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais— 06.74.35.36.52

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Emilie Alavoine - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos® : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Roquette, Sana Terra, SAS Serma-plus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).